

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto-verso doit être adressée quel que soit le genre de courses, **OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.**

Cadre réservé au Comité Régional  
 N° épreuve: **C5086154061**  
 Code :  
 Insertion :  
 Date récep :

VILLE : CHATELLERAULT

REGION : POITOU-CHARENTES

TITRE DE LA COURSE : Nocturne du Boulevard Blossac

AGE DES PARTICIPANTS :

DATE : mercredi 21 juillet 2021

DEPT : 86

Age minimum :

ORGANISATEUR : AC CHATELLERAUDAIS

Age maximum :

Adresse Mail : mmsoulat@orange.fr

Nombre de partants max : 80

**Cocher ci dessous la catégorie d'épreuve correspondante :**

<input type="checkbox"/>	1.30		MINIMES	ouverture aux FEMININES:	
<input type="checkbox"/>	1.31		CADETS	ouverture aux FEMININES:	
<input type="checkbox"/>	1.36		DAMES MINIMES / CADETTES		
<input type="checkbox"/>	1.34	2.34	DAMES JUNIORS / SENIORS		
<input type="checkbox"/>	1.32	2.32	JUNIORS		
<input type="checkbox"/>	1.28	2.38	ESPOIRS TOUTES CLASSES de 19/22 ANS		
<input checked="" type="checkbox"/>	1.12.7	2.12.7	1-2-3-J-PC OPEN		
<input type="checkbox"/>	1.24.2	2.24.2	2-3-J-PC OPEN		
<input type="checkbox"/>	1.25.1	2.25.1	3-J-PC OPEN (+PC Club organisateur)		
<input type="checkbox"/>	1.27	2.27	EPREUVES DEPARTEMENTALES PC OPEN et PC ( NL)		
<input type="checkbox"/>	1.12.1	2.12.1	ELITE NATIONALE		
<input type="checkbox"/>	1.13	2.13	FEDERALE ESPOIR		
<input type="checkbox"/>	1.14	2.14	FEDERALE JUNIOR		
<input type="checkbox"/>	1.15	2.15	FEDERALE DAMES		
<input type="checkbox"/>			GENTLEMEN 1.39 / DUATHLON – CYCLATHLON 1.47/ TRIATHLON 1.48 / NON LICENCIÉ 1.44/		
<input type="checkbox"/>	1.33		MASTER		
<input type="checkbox"/>			CYCLOSPORTIVE REG. 1.29 FFC 1.43/ INTER CLUB 1.38/, VELOSPORTIVE/ CORPORATIVE 1.49		
<input type="checkbox"/>			AUTRES: Précisez		

NOTA : Se reporter aux articles 1.1.031 à 1.12.076 du chapitre 1, section 2, pages 24 à 33 « conditions d'organisation des épreuves » de la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme -

S'il s'agit d'un challenge ou d'un prix d'équipe,  
 préciser ici très nettement le mode de classement:

ITINERAIRE :

Châtellerault boulevard Blossac, avenue JF Kennedy, avenue du Président Wilson, avenue du Président Roosevelt, quai  
 Napoléon 1er, rue Rofay des Pallus, rue Alexandre Rivière, rue Colbert, boulevard Blossac

DISTANCE: Circuit de : 1,4 Kms Nbre de Tours: Nbre de Kms: 0,00 1H45 + 5 tours  
 Circuit de : Kms Nbre de Tours: Nbre de Kms: 0,00

DOSS : Lieu : Bus - face au N° 31 Heure : 18h45  
 Lieu : Heure :

DEPART: Lieu : Bus - face au N° 31 Heure : 19h45  
 Lieu : Heure :

Lieu précis de l'ARRIVEE : Bus face N° 31

LIEU PRECIS DU LOCAL CONTROLE ANTI-DOPAGE : Maison des Sports Châtellerault

ENGAGEMENTS : Internet  Autre , Précisez :

TARIFS ENGAGEMENTS : selon la tarification du Comité Régional Poitou-Charentes de Cyclisme en vigueur

RENS: M & M SOULAT

Tél/Mail: 05.49.23.17.94 - mmsoulat@orange.fr

Clôture : obligatoirement, 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi, etc....

**FEDERATION FRANCAISE  
DE CYCLISME  
DETAILS D'ORGANISATION**

**COURSES SUR ROUTE**

GRILLE N° : 305/20 - 34/5 - 34/5 - 34/5

**DETAIL DES PRIX**

Signature de l'organisateur Responsable des renseignements  Martine SOULAT 2 route de la Généauraye 86540 THURE 05.49.23.17.94 mmsoulat@orange.fr	Visa du Président du Comité Régional
--	---

PRIX de la COURSE	PRIX SPECIAUX		NOMS DES OFFICIELS			
	Nature	Grille				
1 60	SERIE 2	34/5	Indiquer la catégorie de commissaire agréé : Int., Nat. ou Rég			
2 46						
3 37	SERIE 3	34/5	Président du Jury :			
4 30						
5 24	ESPOIRS		Commissaire :			
6 21						
7 17	JUNIORS/PC OPEN	34/5	Commissaire Moto :			
8 14						
9 9	GRIMPEURS		Commissaire Stagiaire:			
10 6						
11 5	POINTS CHAUDS		Juge à l'Arrivée :			
12 5						
13 5	FEMININES		Chronométreur :			
14 5						
15 4	PAR EQUIPE		Chronométreur :			
16 4						
17 4			Animateur :			
18 3						
19 3						
20 3						
<table border="1"> <tr> <td align="center"><b>305</b></td> <td align="center"><b>TOTAL</b></td> <td align="center"><b>102</b></td> </tr> </table>			<b>305</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	Délégué Sportif de service désigné par le Comité Départemental :
<b>305</b>	<b>TOTAL</b>	<b>102</b>				
TOTAL DES PRIX 407 DROITS ORGANISATION 550 CAUTION A DEDUIRE SOMME DUE 957			Nota : Le juge à l'arrivée peut être pris parmi les commissaires de course. Si l'organisation est assurée par un club, trois des commissaires de course devront être pris en dehors du club organisateur.			
Mode de règlement : Chèque CM N° 4503345 ATTENTION POUR LES PRIX SPECIAUX : Ces prix seront annoncés dans « CYCLISME » à la condition qu'ils soient versés lors du dépôt de votre DO.			CHALLENGE ou PRIX D'EQUIPE 1° Objet d'art, désignation : 2° Valeur : 3° Club détenteur actuellement :			
Il ne peut être mis en compétition au cours d'une épreuve qu'un seul Challenge ou Prix d'Equipe, lequel ne peut être réservé à l'une des classes ou catégories prenant part à l'épreuve.						